

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le cinq septembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absent excusé : Loïc CHEVALIER donne procuration à Elodie LAVERT

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-44 : Remplacement de la barrière du pont au lavoir

M. le Maire rappelle au Conseil le projet de remplacement de la barrière du pont au lavoir. Il précise que des élus se sont rendus sur place avec l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine, pour étudier ce qu'il était possible de faire. Il a alors été décidé de conserver l'idée d'une barrière identique à celle existante.

M. le Maire présente au Conseil un devis de l'entreprise Active Soudure pour la réalisation d'une barrière en acier laqué pour la somme de 810 € HT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à la majorité (abstention de ANDRO Dominique) :

- VALIDE le devis de l'entreprise Active Soudure pour la somme de 810 € HT pour la réalisation d'une barrière en acier laqué
- AUTORISE M. le Maire à signer le devis correspondant

Ont signé au registre M. le Maire et le secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250905-2025-44-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025